



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

REMANIEMENT DU CADASTRE

AVIS

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les opérations de remaniement du cadastre seront entreprises dans la commune de Galluis, à partir du 20 Septembre 2023.

Les travaux sont exécutés en utilisant des photographies prises d'avion.

Ainsi avant la prise de vues, qui aura lieu à partir du 14 Octobre 2023, de nombreux signaux seront placés sur le sol. Ces signaux sont constitués soit par des plaquettes blanches, soit par une peinture blanche de forme carrée. Ils seront dans la plupart des cas implantés en limite de parcelles, chemins (plaquettes), routes ou trottoirs (peinture).

Afin de ne pas compromettre la réussite des opérations, il est demandé instamment à la population de respecter ces repères : c'est-à-dire de les préserver non seulement de toute mutilation ou dégradation, mais encore de laisser, les plaquettes, rigoureusement à leur emplacement et dans la position où elles sont implantées.

Au cas où le déplacement ou la disparition d'un de ces signaux serait constaté, il conviendrait d'en informer aussitôt la mairie, ou le service (voir coordonnées ci-dessous) chargé des travaux cadastraux, afin de réimplanter le repère à la position voulue, en temps utile.

SDNC -

Brigade Nationale d'Intervention Cadastre, antennes de St Germain en Laye

82 rue du Maréchal Lyautey
78100 ST GERMAIN EN LAYE

Tél : 01 30 87 58 72

e-mail : sdnc-bnic.metropole-dom@dgif.finances.gouv.fr